



ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES 2010 - 2011
MINIMES FEMININS et MASCULINS 2008 - 2009
CADETS et CADETTES 2005 – 2006 - 2007
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS 2004 et avant

A M MOURENNOIS - Rue Gaston de Foix - 64150 MOURENX

Date : Dimanche 28 Novembre 2021

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Délégué Arbitrage</i>
Jean Philippe MALOTTE	Jean Philippe MALOTTE	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées :

<i>CADETTES - CADETS</i>	09 h à 09 h 30
<i>MINIMES Fém. et Masc.</i>	11 h à 11 h 30
<i>JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc.</i>	13 h à 13 h 30
<i>BENJAMINES – BENJAMINS</i>	14 h 30 à 15 h

Définition de l'animation

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A. A partir de **Ceinture Blanche**

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni de son passeport validé par **un timbre de licence** et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra obligatoirement faire les **inscriptions sur le site fédéral par extranet**. Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE